

Plateforme d'Observation Sociale DREETS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique

<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

Groupe de travail « Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs » Compte-rendu n°8 – 25/03/2022

Participants :

CREAI : Léo BOLTEAU

DREETS : Barbara BALLEJOS, Viviane LAURENCEAU et Céline TECHER

Animation/coordination POS :

DREETS : Raphaëlle MARIE et Elisabeth GALLARD

Compas : Michaël BERNIER

Excusée :

CREAI : Richelle HOUNKPATIN

Ordre du jour :

- Retour sur les résultats du questionnaire de satisfaction suite à la conférence du 25 Janvier 2022 sur les avancées de l'observatoire MJPM,
- Retour sur la mise à jour du tableau de bord MJPM,
- Données Justice, quelles données à intégrer dans le tableau de bord ?

Retour sur les résultats du questionnaire de satisfaction suite à la conférence du 25 Janvier 2022 sur les avancées de l'observatoire MJPM

Le questionnaire a été envoyé aux 70 personnes qui ont participé à la conférence du 25 janvier. 22 personnes ont répondu aux questionnaires, soit 31% des enquêtés.

Organismes des répondants : DDETS, MJPMI, CHS CESAME, CJC 49, ATMP 53, AREAMS, UDAF de la Vendée, ATH, CSA Tutelles, CD 85, CHU NANTES, UDAF 53, UDAF 72, UDAF, indépendant, AREAMS, Confluence Sociale, ATIMP44 (4 sans réponses).

6 personnes de la Loire-Atlantique, 6 de la Vendée, 5 du Maine-et-Loire, 2 de la Mayenne et 2 de la Sarthe ont répondu au questionnaire (1 sans réponse).

Les répondants sont satisfaits (55%) voire très satisfaits (36%) du format de 2h de la conférence.

Ils sont satisfaits (50%) voire très satisfaits (23%) du temps consacré aux échanges. 23% sont peu satisfaits.

Le contenu actuel du tableau de bord satisfait (55%, 18% très satisfaits) les personnes enquêtées. 23% sont peu satisfaites.

Elles sont également satisfaites (55%) voire très satisfaites (18%) de la présentation actuelle du tableau de bord. 18% sont peu satisfaites.

Enfin, 64% des répondants sont très satisfaits et 23% sont satisfaits de l'intérêt global de l'observatoire PJM.

Les répondants ont exprimé différentes attentes et besoins :

- « *Autonomie* »
- « *Que nous puissions se retrouver autour d'un groupe restreint de travail collaboratif* »,
- « *Davantage de données sur les mesures familiales* »,
- « *Avoir des états à une même date pour avoir une cohérence dans la lecture des données et surtout avoir des perspectives d'activité et d'évolution pour les services MJPM* »,
- « *Conforme aux pistes d'indicateurs et analyses complémentaires portés sur le compte rendu* »,
- « *Un tableau de bord avec des données actualisées récentes* »,
- « *Il est nécessaire que de cet observatoire des avancées concrètes naissent et non rester sur du factuel* »,
- « *Permettre l'objectivisation de l'activité MJPM au niveau régional* »,
- « *Besoins que les activités et réalités de terrain soit plus lisibles au niveau départemental et régional* »,
- « *La typologie des personnes protégées selon les mandataires : association /individuel/préposé* ».

Quelques propositions d'amélioration du tableau de bord (dont indicateurs susceptibles d'être ajoutés) ont été émises :

- « Définir les mêmes notions pour remplir le tableau régional » : interrogation sur le terme de Notions ? Définitions ?
- « Définir le temps passé dans l'accompagnement social, administratif, et financier » -> L'observatoire n'a pas pour objectif de travailler sur ces indicateurs.
- « Les motifs de sortie pourraient être des indicateurs à prendre en compte » -> La DREETS a des indicateurs qui pourront être ajoutés dans le tableau de bord.
- « Pouvoir identifier dans les activités le turn-over des mesures, le nombre de mesures en plus en fin d'année n'indique pas l'activité de l'année alors que le nombre de mesures reçues et le nombre de mainlevées plus » -> La DREETS a des indicateurs qui pourront être ajoutés dans le tableau de bord.
- « Certains indicateurs sont exprimés en données brutes mais mériteraient d'être exprimés en % de façon à permettre des comparaisons régionales (Ex : Nombre mesures de protection dans un département à compléter par ratio des mesures prononcées sur la population totale du département) » -> La part des personnes protégées par rapport à la population de moins de 18 ans (Insee-RP 2018) sera ajouté dans le tableau de bord.
- « Indicateurs qualitatifs : nombre de points ou mesures par mandataire » -> Ces indicateurs ne sont pas représentatifs (ils varient en fonction de l'aide administratif des mandataires). L'observatoire n'a pas pour objectif de travailler sur ces indicateurs.

7 personnes souhaitent devenir membre de la plateforme d'observation sociale sur la PJM :

- Mme Caroline Rousseau du CH CESAME Angers (préposé d'établissement) : caroline.rousseau@ch-cesame-angers.fr
- Mr Norguet du CJC : direction@asso-cjc.org
- Mme Françoise Charrier de l'AREAMS : f.charrier@areams.fr
- Mr Frédéric Rabaud de l'UDAF 85 : frabaud@udaf85.fr
- Mme Laurence Heurtebize : laurenceheurtebize@athsarthe.fr / 09 70 55 15 23
- Mr Emeric Croissant : ecroissant@udaf53.unaf.fr
- Mme Sophie Jullien de Confluence Sociale : sophie.jullien@confluence-sociale.fr

Ces personnes se rajoutent aux personnes qui se sont déjà proposées lors de la conférence :

- Mr Xavier Gaignerot de l'ATIMP44
- Mr Philippe Hulin de l'UNAFAM

La DREETS va prendre contact avec le président de la fédération régional des mandataires individuels, Mr David Roboam, pour essayer d'inviter au moins 2 représentants de mandataires individuels à participer au groupe de travail. (<https://www.fnmji.fr/pays-de-loire-2/la-fnmji-en-pays-de-loire>)

L'invitation pour participer au groupe de travail sera envoyée suite à la réponse de la FNMJI.

Retour sur la mise à jour du tableau de bord MJPM

Comme convenu lors de la dernière réunion, différentes évolutions ont été modifiées sur le tableau de bord. Les évolutions ont été réalisées à partir de l'année de 2015 quand c'était possible :

- Evolution des bénéficiaires de l'APA 2015-2019,
- Evolution des bénéficiaires de l'AAH et du RSA 2015-2021
- Evolution des MASP 2014-2020

A noter, les dernières données des bénéficiaires de l'AAH et du RSA ont été mises à jour avec les données au 31/12/2021 (données de la DREES).

L'évolution du nombre de personnes sous mesures de protection (hors tuteurs familiaux) va être mise à jour avec les données 2015-2021.

Pour les données de 2015 sur le nombre d'établissements publics sociaux et médico-sociaux de +80 lits qui n'ont pas de préposés, il manque les données des établissements gérées par les CCAS. La DREETS va essayer de retrouver les bonnes données de 2015.

La DREETS communiquera prochainement les données ISTF de 2021 et celles de 2018 (année de création de l'ISTF) : le nombre d'appels téléphoniques, le nombre d'entretiens individuels et le nombre d'informations collectives (avec le nombre de participants) par département.

La DREETS se renseigne sur l'existence de données sur les « personnes protégées vivant en établissement médico-social » dans l'enquête des coûts de la DGCS datant de 2018.

Le CREAI a obtenu un contact avec la direction des personnes âgées de l'ARS, et est en attente d'un contact de l'ARS auprès de la direction des personnes en situation de handicap pour avoir des données sur les personnes protégées.

Le CREAI se renseigne auprès de quelques MDPH pour savoir s'ils ont des données sur les personnes protégées.

Données Justice, quelles données à intégrer dans le tableau de bord ?

Les données communiquées par le ministère de la Justice (en février) vont remplacer les données actuelles du tableau de bord qui sont issues des DDETS (données non exhaustives des tribunaux).

Les nouvelles données mises dans le tableau de bord seront :

- Le nombre total des mesures 2020 et son évolution 2017-2020,
- Le nombre de Curatelle 2020 et son évolution 2017-2020,
- Le nombre de Tutelle 2020 et son évolution 2017-2020,
- Le nombre de mesures selon la gestion de la mesure 2020 et son évolution 2017-2020
- Le nombre d'Habilitations (Habilitation générale/Habilitation pour certains actes) 2020 et son évolution 2017-2020.

Prochaines réunions de travail :

Une réunion de préparation d'une demi-heure est prévue le mardi **31 mai 2022** de 10h à 10h30.

Un doolde sera envoyé aux professionnels qui ont souhaité participer au groupe de travail suite à la conférence du 25 janvier (services mandataires, mandataires individuels, préposés) pour leur proposer 3 dates de réunion afin qu'ils se positionnent :

- Lundi **13 juin 2022** de 14h à 16h
- Vendredi **17 juin 2022** de 10h à 12h
- Mardi **21 juin 2022** de 14h à 16h